

CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du lundi 12 décembre 2022

Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1^{ère} Adjointe ; M. Jean-François MOREL, 2^{ème} Adjoint
M. Marc CHAZELLE ; Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ;
M. Alain GAYET ; M. Jean-Jacques CAMPION

Absents excusés

M. Samuel HAREL (donne procuration à M. Jérôme BANSARD)

Absents

M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN
Mme Mélanie HERVE

* * * * *

La séance est ouverte à 18h05 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint

Le Conseil municipal

Désigne à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance ;

Adopte à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 14 novembre 2022 ;

Adopte à l'unanimité le recours à la procédure d'urgence pour inscrire à l'ordre du jour le projet de délibération portant décision modificative au Budget de la Commune ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant le Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie ;

Adopte la délibération approuvant la vente du chemin des Hauts-de-Villers, d'une surface d'environ 1 945 m², sur la base du prix du terrain agricole, estimé à 12 000 € l'hectare + d'autres frais à la charge de l'acquéreur (coût de l'enquête publique + frais de publication + frais de bornage), par 7 voix pour (M. Jérôme BANSARD, Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, M. Jean-François MOREL, M. Marc CHAZELLE, M. Samuel HAREL, Mme Elisabeth SAUTY de CHALON, M. Jean-Jacques CAMPION) et 1 abstention (M. Alain GAYET) ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant le zonage d'assainissement de la Commune ;

Adopte à l'unanimité la délibération portant décision modificative au Budget communal ;

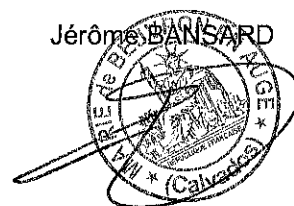
Prend connaissance et débat des communications suivantes :

- M. Jérôme BANSARD rappelle que la Commune vient de recevoir du Département le label "Village de caractère du Calvados" et fait désormais partie des 6 communes actuellement labellisées dans le Département ;
- Point sur l'avancement du Projet d'aménagement et de développement durable de la Commune : la Mairie continue de travailler sur le projet. Le dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Etat a abouti à l'octroi d'une subvention de 188 640 €. Quant à la demande au titre de l'APCR+ auprès du Département, elle sera instruite en 2023 ;
- M. Jérôme BANSARD indique que la Préfecture va mettre en place un dispositif en cas de délestages électriques ; des informations seront communiquées une fois ce dispositif présenté ;
- M. Jérôme BANSARD indique que l'acte de vente de la grange des Couloux a été signé le 22 novembre dernier, au prix de 70 000 € ;
- Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2023 à 11 heures ;

- La Commune offrira à tous les habitants et visiteurs un Cidre chaud les samedis 17, 24 et 31 décembre de 16 h à 17 h, sur la place Michel Vermughen ;

La séance est levée à 19h05

Jérôme BANSARD



Maire de Beuvron-en-Auge

Jean-François MOREL

Secrétaire de séance